



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REDOUBLEMENT DE LA TERMINALE

Rentrée scolaire : septembre 2026

Votre enfant est scolarisé (e) dans un lycée public ou privé sous contrat de l'Académie

Après les résultats du Baccalauréat, **transmettre à l'établissement dans lequel il ou elle était scolarisé(e) durant l'année scolaire précédente**, les documents suivants :

- Une demande de redoublement adressée au Chef d'établissement
- La photocopie des trois bulletins scolaires de l'année 2025-2026
- Un extrait d'acte de naissance pour les élèves mineurs
- Le relevé de notes obtenues à l'examen